

Accès au Stade

Soumis par Administrator

12-02-2007

Dernière mise à jour : 12-02-2007

↳ accès au stade municipal de Bernex :

En véhicule : Depuis l'autoroute de contournement de Genève, il faut prendre la sortie Bernex. En arrivant au rond-point, il faut prendre tout droit la rue de Bernex qui fait un virage à droite après le rond-point. Suivre cette rue jusqu'au rond-point suivant et prendre la rue qui monte (toujours rue de Bernex). Après quelques centaines de mètres, vous verrez un panneau indiquant le stade. Suivre les indications du panneau, qui vous dirige sur le chemin de la Chapelle, puis 20m plus haut sur le chemin du Gamay. Vous passerez à gauche du nouveau terrain synthétique et après celui-ci, prenez à droite et vous arrivez au parking. Par les transports publics : Il faut prendre les Bus Nos 2 ou 19 en direction de Bernex pour vous rendre au stade. Arrivé dans le village de Bernex, il faut s'arrêter à l'arrêt de Bus appelé « Bernex Mairie ». Ensuite, il faut traverser la route, et prendre les escaliers à côté de la Mairie et continuer à monter en direction de l'école et la crèche. Une fois passer l'école vous êtes sur le parking qui donne ensuite accès au stade. Infos supplémentaires : Les vestiaires des équipes féminines se trouvent dans le bâtiment du Signal (école). Il se peut néanmoins que les vestiaires sous la buvette soient utilisés pour les équipes féminines lors de certains matchs et donc il est conseillé de vous rendre à la buvette pour voir sur le panneau d'affichage. Les équipes garçons qui viennent affronter nos équipes juniors C et D, leurs vestiaires seront toujours sous la buvette. A part les 2 terrains de football, il y a également 2 terrains d'entraînement en synthétique (en non plus des stabilisé comme indiqué sur l'image ci-dessous). L'un est habilité à recevoir des matchs de Juniors D à 9, l'autre uniquement pour des échauffements en cas de mauvais temps. Les matchs sur le synthétique, il est bien entendu interdit de jouer avec des chaussures à crampons, seuls les multi voir des semelles plates seront autorisées.